



# « La plateforme ACTÉ 33 » (ACcompagnement des Territoires pour l'Éducation)



# La création d'Acté 33

- Création fin mars 2013 par la Ligue de l'Enseignement et les Francas
- Une initiative girondine
- Volonté de mutualisation des énergies, des ressources, des moyens financiers et humains
- Une coordination / deux équipes qui travaillent de concert



## 3 types d'accompagnement

### ↳ La réflexion autour du projet

- méthodologie,
- objectifs éducatifs,
- schémas d'organisation du temps
- méthode de concertation,
- types d'activités,
- place de l'enfant,
- place des parents et des bénévoles



## 3 types d'accompagnement

### ↳ L'ingénierie

- animation de réunion de concertation, de co-construction, de présentation de la réforme et du sens de la loi,
- animation de débats, interventions de spécialistes,
- élaboration de questionnaires, dépouillement, documents de communication,
- ressources,
- projections financières,
- élaboration de schémas d'organisation,
- harmonisation des intervenants,
- impact sur les centres de loisirs,
- etc.



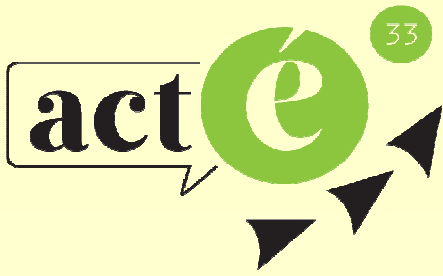
## 3 types d'accompagnement

### ↳ La formation des acteurs éducatifs

- organiser la cohérence éducative
- développer la place de l'enfant
- proposer des activités éducatives

### ↳ Principes des formations

- Formats courts
- Regrouper tous les acteurs
- Élaborer une réflexion commune / recherche de solution
- Permettre de vivre un moment d'éducation populaire



# Principe d'accompagnement

## ↳ S'adapter au contexte local

- l'existant
- les moyens
- le contexte
- les personnes

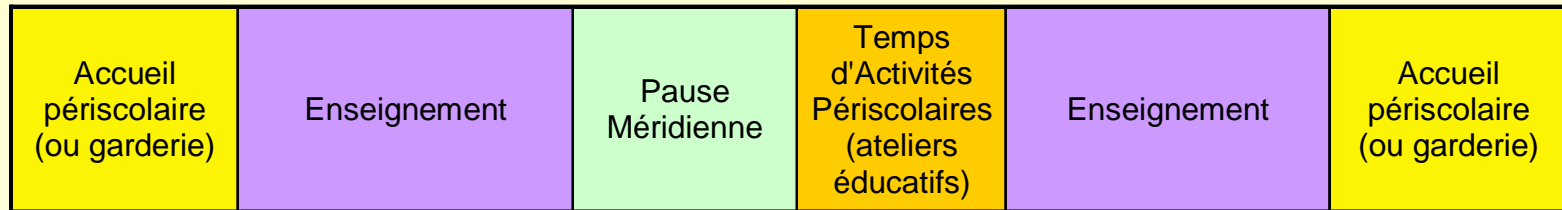


## Quelques actions en 2013

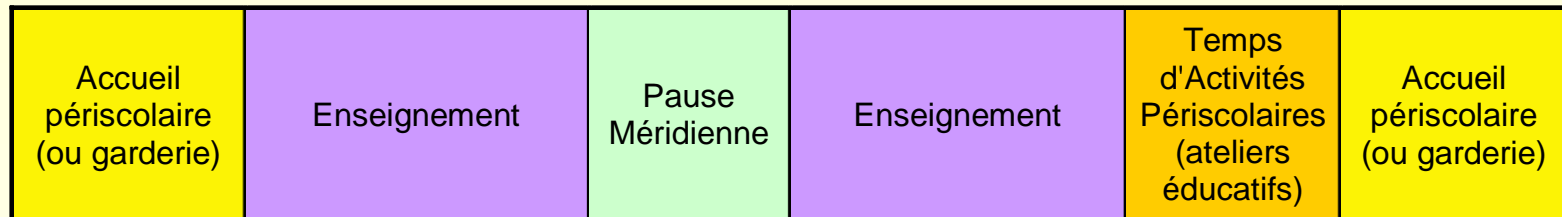
- Participation au conseil consultatif de la DSDEN
  
- 21 communes accompagnées
  - 5 communautés de communes (soit 43 communes)
  - 5 réseaux associatifs
  
- Des temps à l'échelle du département
  - Tables rondes / juin 2013
  - Escales de l'éducation sur le PEdT / nov 2013
  - Ateliers de réflexion et de recherche de solutions
  - Formation Association des maires de Gironde
  
- Perspectives
  - Escales de l'éducation 2014 « associations et politiques éducatives locales »

# Les principaux types d'organisation et de positionnement des Temps d'Activités Péricolaires

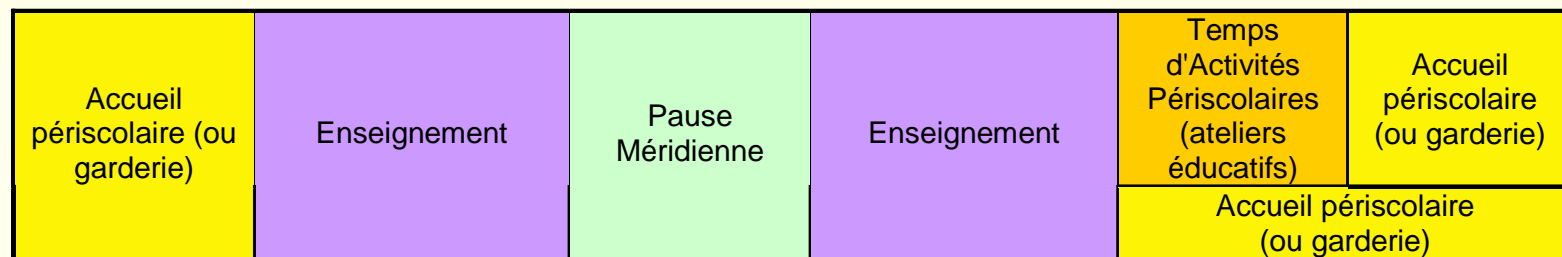
→ après la pause méridienne



→ le soir après la classe et avant l'accueil péricolaire (ou la garderie)



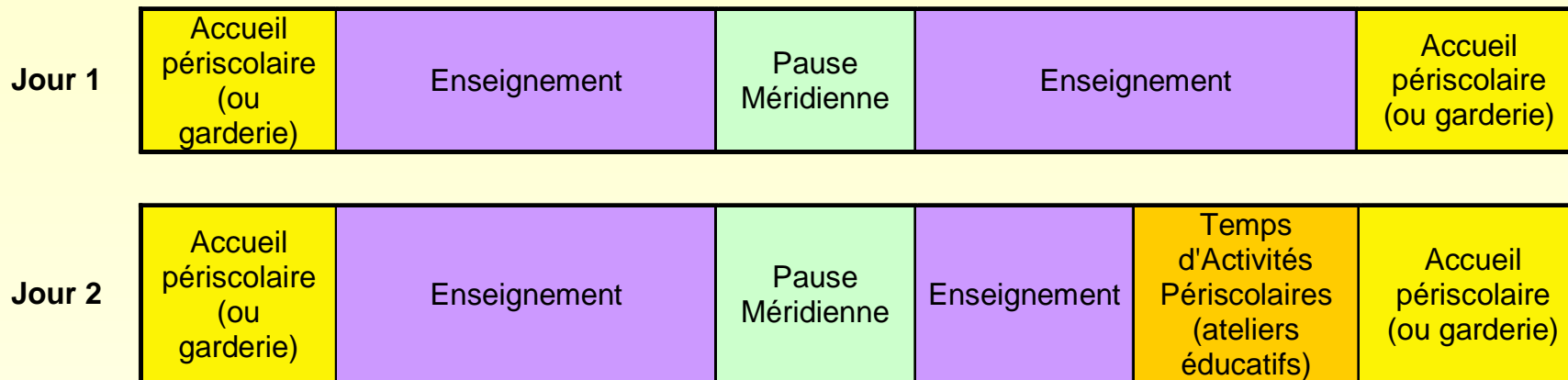
→ le soir après la classe intégré à l'accueil péricolaire (ou la garderie)





# Les principaux types d'organisation et de positionnement des Temps d'Activités Péri-scolaires

→ 1h30 deux après-midi par semaine



→ Des organisations hybrides entre ces types d'emplois du temps permettent parfois de mieux servir le projet éducatif et de s'adapter aux spécificités du territoire.

Par exemple :

- 1h30 un jour + 30 minutes les autres jours pour proposer un goûter animé

- 1h un jour et 2h un autre jour

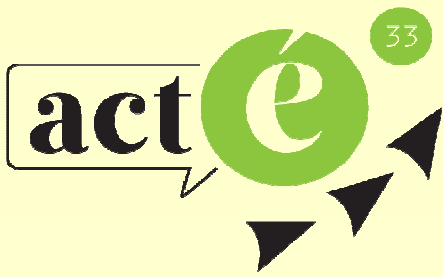
- un seul atelier par semaine et par enfant réparti à des moments différents selon les classes et augmentation des temps de vie informels des enfants.



# Les types d'activités périscolaires

## Différents types d'activités à proposer durant les Temps d'Activités Périscolaires :

- cycles d'activités qui proposent une découverte et une initiation
- activités ponctuelles : soit l'activité est elle-même ponctuelle, soit l'enfant peut s'impliquer de façon éphémère dans une proposition durable
- activités libres : aménagement d'espaces et mise à disposition de matériel de façon durable et/ou ponctuelle (ex : malles pédagogiques en usage libre)
- projets d'enfants : espace au sein duquel les enfants débattent d'un projet à réaliser et pourront eux-mêmes le mettre en œuvre.



# Les questions posées par la réforme des rythmes scolaires

- Quelle place pour l'enfant ?
- Quelle place pour le choix : de l'enfant, de la famille ?
- Quelle articulation des temps de vie de l'enfant ?
- La cohérence éducative entre les adultes qui encadrent l'enfant ?
- Quelle organisation des liens entre les adultes ?
- Les liens entre les institutions ?
- Quelle coordination à chaque niveau ?
- Quelles activités sont complémentaires aux apprentissages scolaires ?
- Quelle organisation de la mutualisation des moyens ?



## L'éducation

« L'éducation résulte de toutes les influences volontaires ou involontaires auxquelles est confronté un individu : dans sa famille, à l'école, dans l'espace public. »

« L'éducation est primordiale pour répondre aux enjeux de société. »

*Les Francas - Éduquer pour demain - 2009*

« Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul,  
les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde »  
*Paulo FREIRE, pédagogue brésilien*

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant »  
*proverbe wolof*

*... et il faut tous ses enfants à un village pour s'élever  
à son tour.*



# « La plateforme ACTÉ 33 » (ACcompagnement des Territoires pour l'Éducation)



# La réforme des rythmes scolaires

## Objectifs et enjeux annoncés

- Favoriser la réussite de tous (réussite éducative / réussite scolaire).
- Mettre en place une semaine plus équilibrée et alléger la journée d'enseignement pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves.
- Rechercher une organisation améliorant la cohérence et la continuité entre les différents temps de l'enfant et les acteurs éducatifs intervenant auprès de lui.
- Réduire les inégalités par la proposition d'activités périscolaires.
- Favoriser la mise en œuvre de projets éducatifs partagés.



# La réforme des rythmes scolaires

## Autres enjeux

- logique de transformation des pratiques par le bas
- rappeler la place de l'enfance dans la construction de la personne
- ouvrir l'école aux partenaires extérieurs
- créer des liens entre les acteurs éducatifs
- faire de l'éducation un enjeu politique au niveau local
- placer l'intérêt de l'enfant au centre des préoccupations





## L'école souhaitée pour demain

« L'école ne peut se renfermer sur un espace isolé de la réalité sociale et culturelle.

Elle doit offrir aux enfants un espace protecteur où ils apprennent collectivement à se respecter, à se comprendre et à comprendre le monde où ils vivent, où ils apprennent, ensemble, à vivre ensemble. »

*La Ligue de l'Enseignement - 2013*



## L'école souhaitée pour demain

- une école centrée sur l'enfant plus que sur le fonctionnement de l'institution,
- une école où la notion de compétence s'ajoute à celle de connaissance pour préparer l'enfant à la vie,
- une école qui prend en compte les inégalités pour les compenser,
- une école faite par tous : enseignants, mais aussi parents, collectivités territoriales, associations.



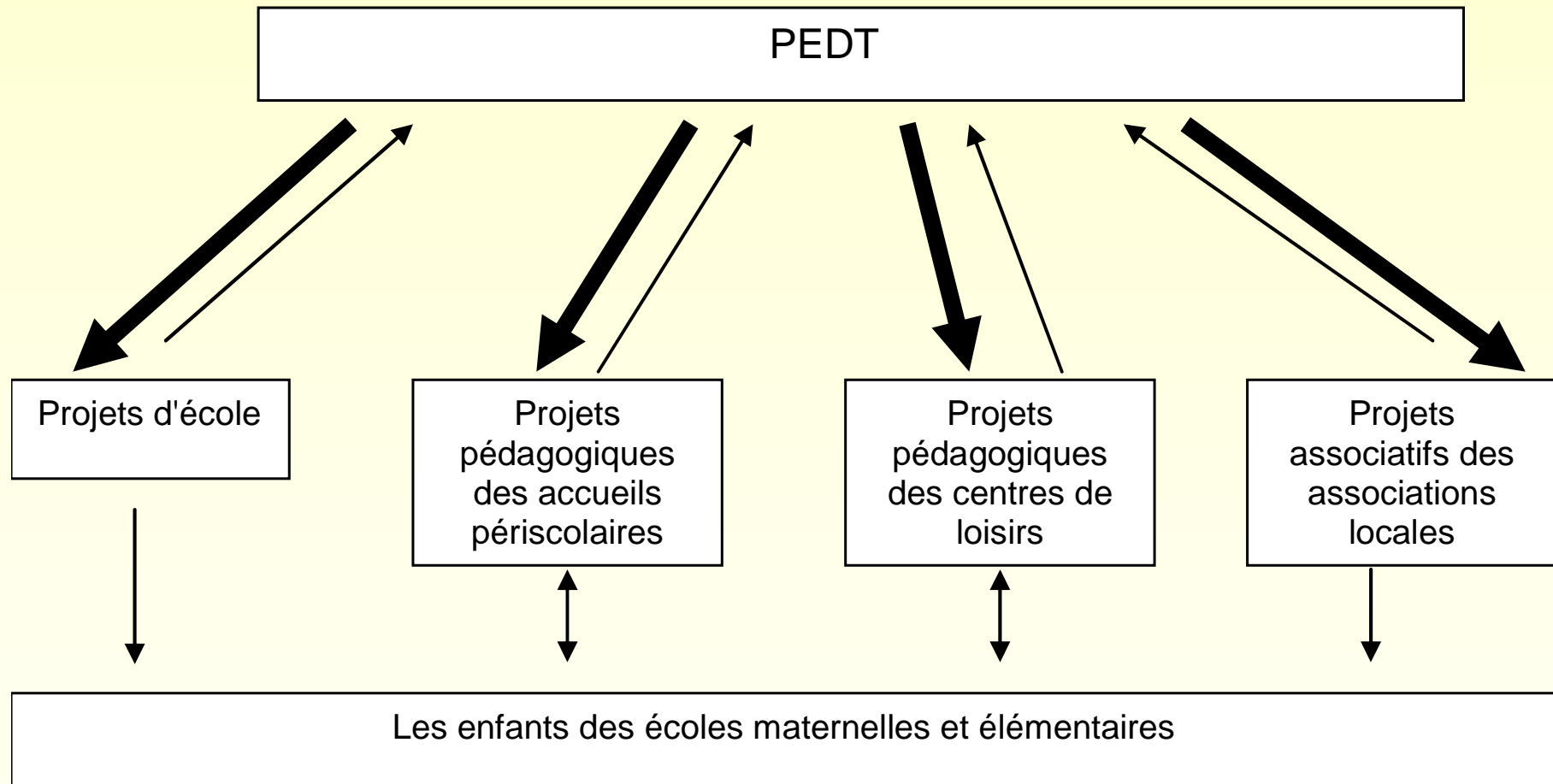
# Le projet éducatif de territoire

Circulaire Education Nationale n°2013-036 du 20 mars 2013

- L'objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets d'écoles, les projets d'établissements du second degré, les activités proposées en dehors du temps scolaire.
- Non obligatoire / à l'initiative de la collectivité territoriale.
- Favoriser l'élaboration d'une nouvelle offre d'activités périscolaires.
- Proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.
- Un outil de collaboration locale permettant la coopération entre les collectivités territoriales, les associations locales et les services de l'État.

# Le Projet Éducatif de Territoire

Articulation entre PEL, PEdT projets d'écoles, projets pédagogiques des structures périscolaires, projets associatifs.





# La co-éducation

## La co-éducation (selon Pierre de Rosa)

***"La co-éducation est la coopération voulue des différents acteurs de l'éducation."***

La coéducation va plus loin que le partenariat ; il y a engagement sur des valeurs partagées, sur des objectifs communs et sur une finalité d'ordre politique.

La notion d'éducation "partagée", est parfois comprise comme une délimitation des sphères d'influence de chaque partie ; c'est plutôt au sens de partage d'idées communes sur l'éducation qu'il faut le comprendre. En se souvenant qu'en terme d'éducation, chaque fois que l'on partage, chacun s'enrichit des « parts » des autres alors que certains pensent qu'on s'appauvrit puisqu'on n'a qu'une part du gâteau !



# Les différents temps de l'enfant

## Les acteurs de la co-éducation

- La famille :** premier espace de vie l'enfant  
chargée d'assurer la survie et la sécurité de l'enfant  
se soucie de l'enfant en tant qu'individu dans un système de filiation et de valeurs  
délègue cette compétence à d'autres acteurs éducatifs durant certains temps et pour certaines missions.
- L'école :** instruction de l'enfant et formation du citoyen de la République  
codifier les connaissances acquises lors des différents temps de vie  
espace éducatif commun à tous les enfants  
centrée sur l'acquisition de connaissances d'ordre méthodologiques, cognitives et comportementales.



# Les différents temps de l'enfant

## Les acteurs de la co-éducation

**L'environnement** : espace de choix de l'enfant dans lequel il va pouvoir entreprendre et se réaliser  
associations, acteurs périscolaires, extrascolaires  
espace éducatif multiforme où se combinent et se confrontent des influences éducatives volontaires et involontaires liées à des situations ou à des actions qui poursuivent des fins autres qu'éducatives, désintéressées et parfois contradictoires : la rue, le commerce, la publicité, mais aussi le club sportif, le centre de loisirs ou l'école de musique.  
L'étendue et la diversité sont fonction de l'autonomie des enfants.  
L'espace périscolaire : espace "transitionnel".

**L'espace institutionnel** : facilite la mise en relation des différentes actions éducatives  
coordonne les actions ou les fait coordonner  
met des moyens à disposition  
vise le plus grand nombre et le "mieux vivre-ensemble"  
acteur important de l'éducation.



# La réforme des rythmes scolaires

## Origines

- Résultats de l'enquête PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves)
- Taux d'élèves sortant du circuit scolaire non diplômés
- Augmentation des écarts entre élèves
- Développement des politiques éducatives au niveau local
- Évolution de la demande sociale et des familles





## Les exigences des acteurs de la co-éducation

**La parité** : si l'on ne traite pas d'égal à égal, un corps social domine les autres.

**La confiance** : c'est un pari sur l'inconnu de l'autre, sur l'avenir. Comme tout pari, il comporte des risques, en particulier celui d'échouer provisoirement ; il faut accepter *a priori* cette idée.

**Les compétences** : au delà des capacités individuelles, il y a la notion d'engagement.  
Le fait d'être père ou mère de famille, enseignant ou animateur sportif, confère une responsabilité mais pas automatiquement une compétence éducative.

**La déontologie professionnelle** : définir une "moralité publique" partagée à partir d'un idéal, de valeurs, et évidemment de la loi.

**L'implication** : sans cet engagement, on se trouve en présence d'une simple prestation qui n'a pas sa place dans un projet de coéducation.

**La vigilance** : c'est un engagement corporel et intellectuel permanent pour éviter l'endormissement, aussi bien par rapport aux objectifs qu'aux moyens. Il suffit d'ouvrir les yeux sur ce qu'on vit, en le référant aux objectifs et aux cahiers des charges définis ensemble.

**L'efficacité** : l'exigence d'évaluation continue, conduira à déterminer ensemble des critères, à faire des choix, à juger des résultats obtenus en fonction des objectifs poursuivis.